

## LES ASPECTS SAILANTS DE L'IMMIGRATION EN Italie

### Dossier Statistico Immigrazione Caritas/Migrantes 2007

Plus nombreux les étrangers séjournant que les résidents. La présence étrangère régulière comprend les résidents ainsi que les étrangers séjournant en Italie: ceux-ci sont plus nombreux parce que sont inclus aussi les personnes qui sont arrivées depuis peu de temps et qui ne sont pas encore inscrites auprès des communes. Selon l'estimation du Dossier, à la fin de 2006 les étrangers séjournant sont au nombre de 3.690.052, avec une augmentation de 21,6% par rapport à l'année précédente. A la même date les résidents, relevés par Istat, sont au nombre de 2.93.932 (+10,1%): les communes enregistreront pendant un an, et même plus, les nouveaux arrivants, qui auront de la difficulté quant à l'installation permanente, due non seulement aux problèmes de logement mais aussi à cause de la procédure bureaucratique très longue pour l'obtention de la carte de séjour.

Une myriade de provenance avec une prévalence d'européens. Entre 2000 et 2006 les immigrants de l'Europe de l'est sont augmentés de 14 points de pourcentage, alors que l'Afrique a augmenté de 5 et l'Asie et l'Amérique de 2. Aujourd'hui, sur 10 présences immigrantes, 5 sont européennes (et pour la moitié composée de communautaires), 4 sous divisés entre l'Afrique et l'Asie et 1 pour l'Amérique. La Roumanie (556.000 présences) est proche d'un sixième du total (15,1%) et se distance par 5 points du Maroc (387.000 présences) et l'Albanie (381.000), les deux pays comptant pour un peu plus de 10%. L'Ukraine a un peu moins de 200 mille unités (195.0000) et la Chine Populaire (186.000) compte tous les deux pour 5%. Les Philippines comptent pour 113.000 un chiffre duquel sont loin la Moldavie, la Tunisie, l'Inde et la Pologne. Il y a ensuite un groupe compris entre 80.000 et 50.000 unités : Serbie, Bangladesh, le Pérou, Egypte, Sri Lanka, Equateur, Macédoine, Sénégal, Pakistan et les Etats-Unis. Les chrétiens comptent pour la moitié, les musulmans pour un tiers et avec des nombres moins importants, suivent les autres religions.

Le processus de "strutturalizzazione" continue d'avancer. En ce qui concerne le processus de strutturalizzazione, on entend par cela l'ensemble des facteurs qui ont fait de nombreuses immigrants, le rythme soutenu d'augmentation, l'incidence sur la population de plus en plus marquée, polycentrisme ethnoculturel de ceux qui arrivent de pays par tout dans le monde, distribution différenciée mais diffuse sur tout le territoire du point de vu démographique avec une majorité de femmes, prévalence de couples, incidence élevée de mineurs, persistante besoin de force additionnelle, projets migratoires toujours plus prône à la stabilité et demande croissante d'espaces de participation.

Principales caractéristiques de la présence : femmes, mineurs, familles. Le poids des femmes dans l'immigration a continué d'augmenter et elles sont devenu majoritaires et il y a peu de régions avec une prévalence d'hommes : la Lombardie, celle du Nord est, la Puglia et les Isles. Les mineurs, environs 700.000 unités, ont vu leur pourcentage diminuer à 18,4% suite à l'arrivé en 2006 d'un autre moitié million de nouveaux travailleurs. Leur présence est particulièrement élevée dans les régions du Nord et quelques-uns du Centre, avec un maximum de presque 25% au Veneto (29,2% à Rovigo) e de 24% en Lombardie et dans le Marche. Ceux-ci compte, selon un calcul du Dossier, pour un tiers des présences pour motives familiales (35,6%) et la moitié de celles-ci (17,2%) sont des femmes en couple qui sont autorisées à travailler parfois déclaré mais plus souvent au noir.

Non seulement des étrangers mais aussi des citoyens. A la différence des pays traditionnels de l'immigration, l'Italie si caractérise par le fait d'avoir beaucoup d'étrangers et peu de citoyens d'origine étrangère, même si la situation change lentement. Pendant la période 1995-2005, se sont présentées 213.047 demandes de citoyenneté desquelles 125.535 ont été acceptées. Dans la grande majorité il se traite de citoyenneté acquise par le mariage alors que les cas de naturalisation sont réduits (20,731). En somme, la population étrangère étant augmentée, les cases d'acquisition de la citoyenneté

le sot aussi et en 2005 étaient au nombre de 19,266 un vrai 'boom' par rapport au 11.945 de 2004. Les case de naturalisation se sont doublés (de 16,3% à 38,5%) même en l'absence d'une réforme sur la normative, bloquée par des divisions politiques.

De toute façon à la fin de 2006 la seconde génération, les fils d'immigrants nés en Italie et toujours citoyens étrangers, sont augmentés à 398.295 individus et sont destinés à devenir plus d'un million en dix ans : ce sont ceux considèrent l'Italie comme leur propre pays même s'ils ne possèdent pas la citoyenneté.

Une répartition territoriale inégale mais dispersée. La présence des immigrants est très dense au Nord (60% du total national et de 2,2 million de personnes), alors qu'elle est plus réduite au Centre (26% et presque 1 million environ) et encore de plus au Sud (14% et moitié million). Ces pourcentages, qui n'ont pas beaucoup variés depuis trois ans, indiquent de manière significative la capacité de réception des différentes régions. Le rôle des petits lieux urbains est croissant ou la vie est plus agréable même si elle est en dessous du profile socio-économique. En même temps qu'on assiste au processus d'installation résidentielle, le Nord, avec plus d'opportunités économiques, attire plus que les régions du Meridione et même de la région romaine.

L'insertion sur le marché de travail. Les employés sont, selon les estimations de Istat, 1.348.000 (plus que la moitié dans les services et plus qu'un tiers dans l'industrie) et les chômeurs sont de 127.000. L'augmentation annuelle de l'emploi a été un peu inférieur à 200.000 unités (dans le banc des données de Inail, basée sur les naissances à l'étranger, le chiffre est plus élevé). Le taux d'emploi est de 73,7%, le chômage est de 8,6 et le taux de mobilité, avec plusieurs changements d'emploi par an, est très élevé. Les femmes, qui comptent pour plus que la moitié des présences, comptent pour 40% des employés et 16,2% parmi les 141.393 étrangers titulaires d'entreprises.

Les prévisions à court terme. L'Italie est parmi les premiers pays européens en ce qui concerne le nombre d'immigrant et parmi les premiers du monde industrialisé en ce qui concerne le rythme d'augmentation. Si les flux en 2007-2008 continueront à la même vitesse que dans les deux années précédentes, le changement sera notable : la Lombardie passera de 850.000 à plus d'un million de présences ; le Veneto, l'Emilia Romagna et la province de Rome dépasseront une demi million d'unités ; le Piémont frôlera le 400 mille, la Toscane le 350 mille, la Campania le 200 mille et le Marche le 150 mille unités, alors que ceux en dessous de 100 mille unités seront seulement le Trentino Alto Adige et l'Aburzzo (mais pas loin de ce niveau) avec la Sardegne, la Basilicate, la Moise et la Valle d'Aosta. De toute façon face aux derniers développements, on est de face à une présence consistante et diffuse : et, à ce point-ci, il ne se traite pas seulement de décider des mécanismes d'entrée, de séjour et du marché de travail mais aussi de la coordination des objectifs pour une société interculturelle et multiethnique, comme le rappelle l'Année européenne de l'interculturel.

*Traduzione di Claire Smolik, Master Immigrazione  
Scalabrini International Migration Institute/Lumsa, Roma*